



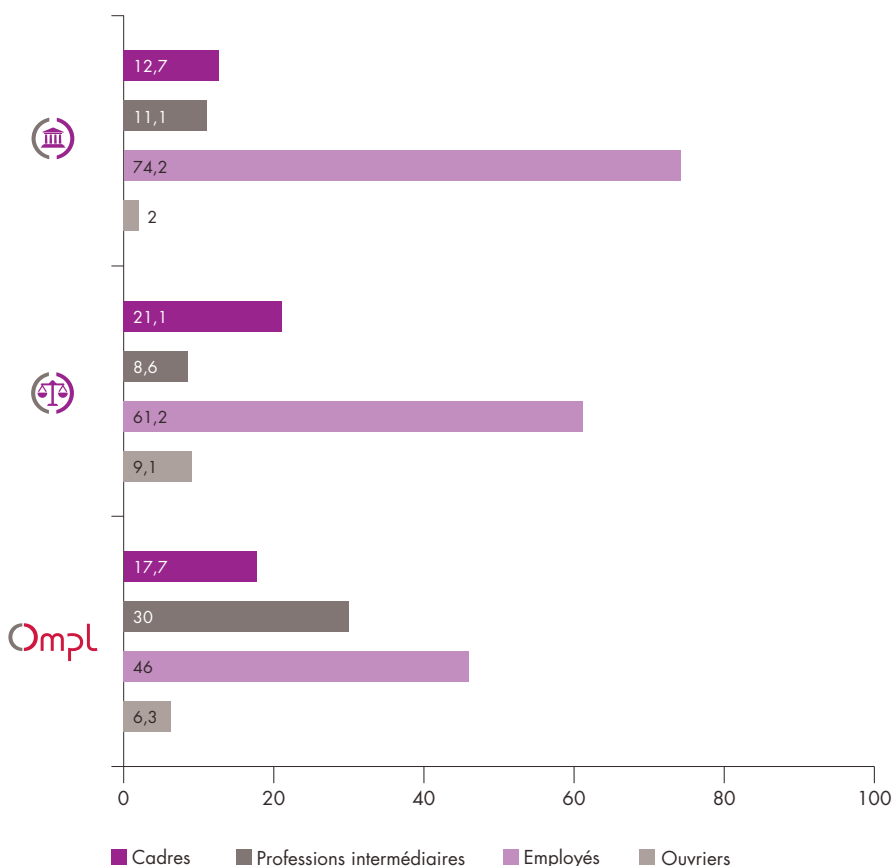
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 12,7 % contre 21,1 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (11,1 %) mais dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (8,6 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (74,2 % contre 61,2 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

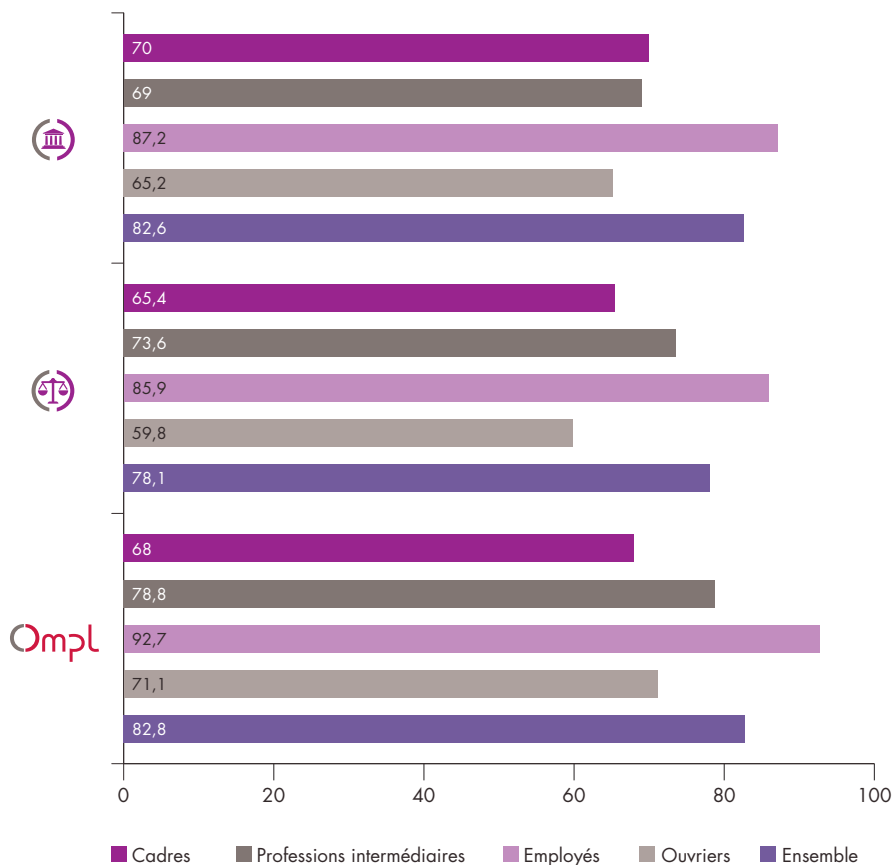
Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des employés.

Taux de féminisation par catégorie sociale (%)



REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche diminue sur la période.

La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹
2009	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	88,0
2010	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	87,0
2011	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	86,0
2012	66,0	71,0	88,0	67,0	82,0
2013	60,0	65,0	91,0	80,0	84,0
2014	69,0	69,9	87,0	55,2	82,3
2015	70,0	69,0	87,2	65,2	82,6

¹ Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour le Centre-Val de Loire (84,6 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (66,7 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	ND ¹	15,6	74,4	ND ¹	10,1
Bourgogne-Franche-Comté	11,0	ND ¹	80,7	ND ¹	8,3
Bretagne	18,1	ND ¹	69,4	ND ¹	12,5
Centre-Val de Loire	4,7	ND ¹	84,6	ND ¹	10,7
Corse	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
DOM	ND ¹	8,9	ND ¹	ND ¹	91,1
Grand Est	ND ¹	11,5	78,2	ND ¹	10,3
Hauts-de-France	8,6	ND ¹	83,7	ND ¹	7,7
Île-de-France	17,2	ND ¹	66,7	ND ¹	16,1
Normandie	ND ¹	ND ¹	71,7	ND ¹	28,3
Nouvelle-Aquitaine	ND ¹	ND ¹	80,9	ND ¹	19,1
Occitanie	15,6	9,2	72,0	3,2	0,0
Pays de la Loire	9,3	ND ¹	72,7	ND ¹	18,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,5	14,6	70,2	2,7	0,0
	12,7	11,1	74,2	2,0	0,0
	21,1	8,6	61,2	9,1	0,0
Ompl	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

¹ Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.